



13 juin, DéclIC Bio 2019

« BIEN VALORISER SES RÉCOLTES BIOLOGIQUES »

à Champigny-lès-Langres (52)

L'allongement des rotations et donc la diversification des assolements complexifient le traitement et la collecte des récoltes biologiques comme conventionnelles. Les Chambres d'agriculteurs Aube/Haute-Marne, en partenariat avec les GAB et la FRCUMA, invitent tous les agriculteurs à découvrir et partager les pistes et solutions existantes, seuls ou en collectifs lors du prochain DéclIC BIO 2019.

De 10h à 16h, vous aurez accès à un forum des « acheteurs bio » et fournisseurs équipements ou de services de la production et au traitement des récoltes.

Pendant la journée 4 temps forts avec 3 tables rondes :

- Etablir une stratégie commerciale long terme,
- Les points de vigilances et repères technico-économiques pour une chaîne de traitement des graines adaptée à vos besoins,
- Témoignages sur diverses solutions de traitement des récoltes, seul ou en collectif,
- Et la visite de l'unité de tri et stockage à la ferme du GAEC du Moulinet.

GratiennE EDME-CONIL

03 25 35 03 12 • gconil@haute-marne.chambagri.fr

DéclIC'agro Sainfoin :

le 14 juin à 14h à VIAPRES LE PETIT

Le sainfoin est une plante agro-écologique en développement. La Chambre d'agriculture vous invite à la découvrir au travers des travaux menés par le GIEE lié à cette filière, des témoignages d'agriculteurs et des présentations de ses multiples intérêts.

INNOV'ACTION

Événement annuel organisé par les Chambres d'agriculture pour découvrir les innovations des agriculteurs autour de la triple performance.

INNOV'ACTION



Chambre d'agriculture de l'Aube

2 bis, rue Jeanne d'Arc - CS44080 - 10014 TROYES Cedex

Tél. 03 25 43 72 72 - mail : contact@aube.chambagri.fr

www.aube.chambre-agriculture.fr

A NOTER



Mes marchés, offre pré-moisson

Vous mettez tout en œuvre chaque saison pour assurer rendement et qualité pour vos récoltes, assurez un bon prix de vente, c'est aussi important !

Que vous travailliez avec le négoce, avec la coopérative, au prix ferme ou avec acompte, tentez le service Mes marchés pour assurer le revenu de l'exploitation !



Eric BOURCHOT-LAFAGNE
06 18 87 36 96

BRÈVE



Concours des pratiques agro-écologiques

Prairies et Parcours

Il est ouvert sur le Bassin Versant Rhin-Meuse en Haute-Marne et vise à encourager des pratiques favorables à des prairies naturelles riches en espèces et suffisamment productives pour une bonne alimentation des troupeaux. Les prairies seront jugées par 3 experts sur 6 critères (valeurs alimentaires et paysagère, diversité, facilités d'exploitation ...) début Juin.

Camille LECREUX,
Chargée d'études
Environnement (52)



Grana Communication - 02/2018 - Crédits photos : Fotolia - Chambre d'agriculture Aube

» OSER, ACCOMPAGNER la multiperformance des Agricultures et des Territoires

» le mag

TERRES d'AVENIR

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUBE

N°15
7 juin
2019



De l'ambition pour NOS territoires

Etats généraux de l'alimentation, développement des circuits courts, impact du changement climatique... Autant de sujets où l'agriculture est pleinement concernée et a une belle carte à jouer tout en assurant le virage environnemental demandé par la société. Avec la création début 2019 du pôle EST (Environnement Société et Territoires), service mutualisé des Chambres d'agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne, l'ambition est clairement annoncée : **dynamiser nos départements, en créant de la valeur dans nos territoires.**

Nous sommes au service de la ruralité, à l'interface entre les agriculteurs et les acteurs du monde rural, en lien avec les collectivités. Nous assurons la promotion DES agricultures et la mise en valeur de NOS territoires, pour permettre le développement de l'agriculture locale et l'épanouissement des habitants.

Le pôle EST se concentre sur des actions d'intérêt général pour répondre à cette ambition, comme un incubateur, un laboratoire.

Pour vous, agriculteurs, de nouveaux champs d'expertise sont un plus pour le développement de vos projets, tout en maintenant une proximité terrain forte.

Cécile DECHAUX
Responsable du pôle Environnement
Société et Territoires



»»» Notre force pour vos intérêts

Avec ce regroupement, nous gagnons en visibilité au niveau du Grand Est, nos 2 départements passant au 2^{ème} rang derrière l'Alsace en termes de moyens affectés sur ces thématiques.

Ainsi la **prise en compte des intérêts agricoles sera renforcée** en particulier pour les actions sur la protection des captages, la gestion des boues des stations d'épuration ou la préservation de la biodiversité : nous aurons davantage de poids politique vis-à-vis de nos financeurs (Agences de l'Eau, Conseil Régional, entre autres).

La dynamique forte sur l'alimentation, avec les circuits courts, est aussi l'un des sujets phare du pôle, comme l'adaptation au changement climatique.



22 conseillers au service du développement des projets de territoires pour l'Aube et la Haute-Marne.

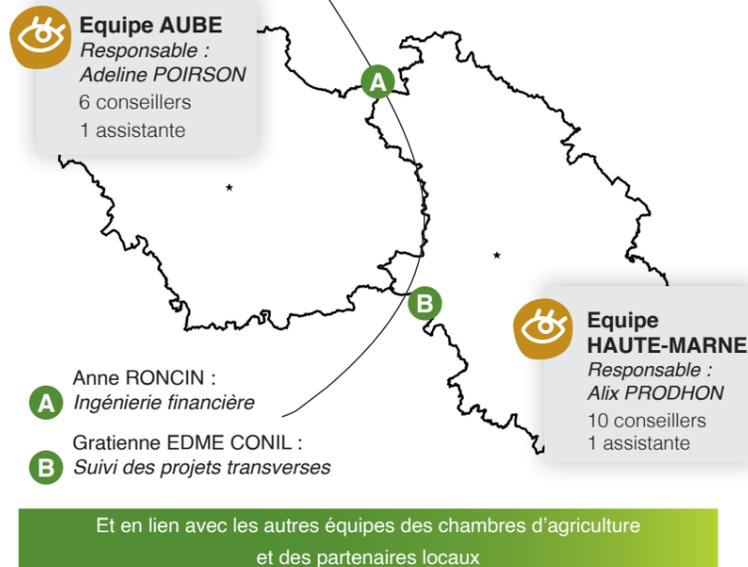
Une équipe à l'écoute des besoins DES TERRITOIRES

Le pôle EST (Environnement Société et Territoires) regroupe l'équipe auboise « Agriculture et acteurs publics » et les agents hauts-marnais travaillant sur l'environnement, l'énergie et la diversification. Nos points communs sont la relation centrale avec les collectivités et les thématiques travaillées.

Les 22 conseillers qui composent le pôle EST s'appuient sur une forte capacité à innover, au service des agriculteurs et des collectivités, dans l'intérêt général : animation sur les captages d'eau potable, les zones Natura 2000, mission de valorisation des boues des stations d'épuration, diagnostics biodiversité, accompagnement des projets de territoires (circuits courts, projets alimentaires territoriaux). Toutes ces actions sont réalisées en lien fort avec les autres équipes des Chambres d'agriculture et des partenaires locaux. Des projets multipartenariaux plus ambitieux commencent à voir le jour, comme l'accompagnement des agriculteurs dans la zone Brie de Meaux. Notre savoir-faire en ingénierie financière et suivi de projets transversaux est un réel plus, dans un contexte financier plus complexe.



BLANCHET Renaud, COLLET Pascale, COLLIN Rachel, DECHAUX Cécile, DOUBRE Claire, DUFRESNOY Bertrand, EDMÉ CONIL Gratiennne, GOBILLOT Rachel, LECREUX Camille, MAROLLIER Lena, MERAT Christelle, MUÑOZ Alexandra, PAGLIA Christophe, POIRSON Adeline, PRESTAT Aurélie, PRODHON Alix, PROST Elise, RONCIN Anne, SENCE Aurélie, SIVACHEVA Maria, TAMBURINI Rodin, VAULOT Adeline



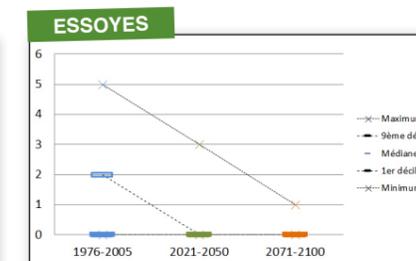
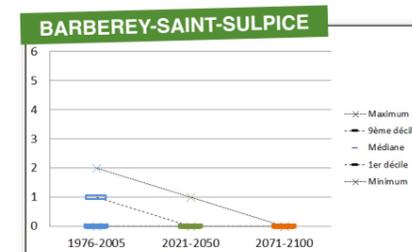
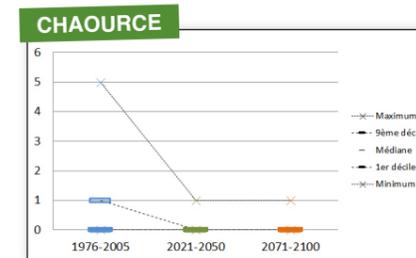
>>> Vos projets, notre savoir-faire au service de nos territoires

Quel climat pour produire DEMAIN ?

La démarche ClimA XXI permet aux conseillers formés de votre Chambre d'agriculture d'utiliser les dernières projections fournies par Météo-France pour déterminer les évolutions climatiques impactant les productions locales (échelle communale). Les données couvrent le XXI^{ème} siècle et permettent d'établir la trajectoire d'indicateurs agroclimatiques spécifiques aux productions choisies.

Par exemples :

- la somme de température en base 6 du 15/04 au 15/10 qui permet de faire des choix variétaux de précocité du maïs,
- la date de franchissement de la somme de 300 degrés-jours initiée au 01/02 qui permet de déterminer la mise à l'herbe des animaux.



Exemple : nombre de jours de gel fort au printemps (-5°C du 15/03 au 30/04). La tendance générale est à la baisse (on parle bien de réchauffement climatique !) mais il subsiste des différences d'une station à l'autre.

Climat XXI est un outil irremplaçable pour repositionner les décisions stratégiques de l'exploitation dans le contexte d'un climat changeant.

Contacts :
M.P. POILLION (10) • B. DUFRESNOY (52)

Le foncier : une ressource à préserver

Les Chambres d'agriculture sont consultées sur les projets d'urbanisation comme d'aménagements d'infrastructures. En amont des projets, elles peuvent proposer des solutions d'évitement et de réductions des impacts fonciers et agricoles comme des mesures de compensations pour les exploitations et leurs filières amont et aval.

Les 21 intercommunalités aubois et haut-marnaises ont toutes engagé leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal et les Chambres d'agriculture vont veiller à ce que les besoins et contraintes de l'agriculture soient pris en compte dans les choix de zonage, les types de construction autorisés. Pour ce faire les Chambres d'agriculture sont à l'écoute des exploitants et recommandent à tous de se rendre aux consultations organisées par leur collectivité.

Contact : C. PAGLIA (10) • G. EDMÉ-GONIL (52)



Les boues : tous concernés !

SENSIBILISER LES PLUS JEUNES

La mission boues a pour objectif de sécuriser la filière boues de A à Z : cette mission est l'interface entre les collectivités produisant des boues et les agriculteurs qui les recyclent sur les parcelles agricoles. Nous assurons la traçabilité du devenir des boues de station d'épuration, nous vérifions leur qualité dans le respect de la réglementation.

Pourquoi produisons nous des boues ? Les boues sont l'ultime déchet qui résulte du « nettoyage » des eaux vannes par les stations d'épuration ou l'assainissement non collectif pour produire de l'eau qui retournera en rivière.

Chacun est responsable de la production des boues, depuis le plus jeune âge. Par exemple, les publicités nous incitent à mettre des lingettes dans les WC. Dégradables à long terme, elles se transforment en filasses qui causent de gros dégâts dans les pompes de relevage. Nous proposons donc des animations de sensibilisation auprès des écoles (dès la maternelle). A travers des jeux, vidéos et visites sur site, plus de 200 élèves ont été sensibilisés aux thèmes du cycle de l'eau, des stations d'épurations, du recyclage agricole des boues...

Contacts : P. COLLET (10)
R. COLLIN (52)

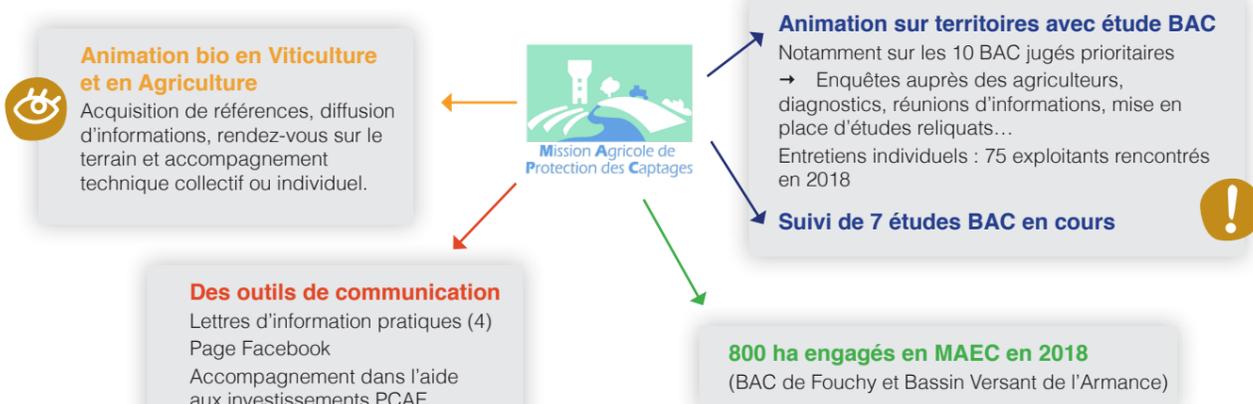
Bilan actions captages

En 2007, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conseil Général et la Chambre d'agriculture de l'Aube créent la « Mission Agricole de Protection des Captages » (MAPC) avec pour objectif : le développement d'une assistance technique pour la préservation et l'amélioration de la

ressource en eau potable et de répondre aux objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

La MAPC intervient sur une liste évolutive de 54 Bassins d'Alimentation de Captage (BAC) sur le département.

Voici les actions principales réalisées par la MAPC de l'Aube en 2018 :



Contacts : L. MAROLLIER • R. TAMBURINI • A. POIRSON